



Le 5 mars 2021

Pour diffusion immédiate

Communiqué de presse

Les AMAP tirent la sonnette d'alarme !

Le couvre-feu, une situation intenable pour les paysan.n.es en AMAP !

Des solutions locales d'approvisionnement

Les Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP©) ont prouvé leur utilité lors des derniers confinements. Elles ont apporté des solutions locales d'approvisionnement de denrées alimentaires de qualité, tout en garantissant une continuité de débouchés économiques pour les paysan-ne-s, dans le respect des règles sanitaires. A ce jour, plus de 100 000 foyers s'approvisionnent en AMAP en France, **en partenariat avec 5 000 fermes.**

Des bénévoles actifs coincés par leurs horaires de travail

Aujourd'hui les livraisons en AMAP sont menacées par le maintien du couvre-feu à 18h. Même si les paysan-ne-s utilisent leur dérogation pour motif de déplacement professionnel, les adhérent-e-s des AMAP, eux (tou-te-s bénévoles et pour la plupart actif-ve-s) ne peuvent se rendre dans les lieux de distribution qu'aux heures autorisées (entre 6h et 18h).

Des paysan-ne-s surchargé-e-s

Cette situation oblige les paysan-ne-s à partir en début d'après-midi pour pouvoir livrer dans les temps. **Ces ajustements étaient déjà difficiles en janvier, ils seront impossibles de mars à octobre.** La saison maraîchère commence avec quasiment un mois d'avance cette année, et les mises bas chez les éleveurs laitiers sont en cours. Avec un tel métier, les journées de travail durent en moyenne 10h. Ces rythmes sont incompatibles avec l'organisation des livraisons avant le couvre-feu. **Sans dérogations au couvre-feu pour les distributions en AMAP,** les paysan-ne-s seront dans l'obligation de travailler tous les jours de la semaine, sans jour de repos possible et ce, pendant 9 mois. Cette situation est intenable dans la durée et met en péril le modèle.

Au mois de janvier, nous avons déjà interpellés les pouvoirs publics sur l'épuisement des bénévoles et paysan-ne-s en AMAP. Nous n'avons pas obtenu de solutions. Aujourd'hui c'est l'épuisement professionnel et le burn-out qui attendent les paysan-ne-s en AMAP, pourtant inséré-e-s dans un modèle économique, social et environnemental, vertueux.

Où sont les engagements des pouvoirs publics ?

Nous nous souvenons de l'appel de l'ancien Ministre de l'Agriculture le 24 mars 2020 pour venir en aide aux agriculteur-riche-s en difficulté lors du 1er confinement. Lorsque ce secteur manquait de bras, le ministre de l'agriculture se battait et s'était organisé pour faire « vivre la grande armée de l'agriculture ». **Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Que compte faire le gouvernement et l'ensemble des pouvoirs publics, pour soutenir ce modèle aujourd'hui plébiscité par les citoyen-ne-s et les porteur-euse-s de projets en agriculture ?**

Le modèle des AMAP, est une réponse concrète et efficace aux enjeux d'indépendance économique, de solidarité, de transition écologique et de souveraineté alimentaire, identifiés comme prioritaires par le gouvernement dans son plan de relance. Le couvre-feu met en danger les paysan-ne-s qui font vivre ce modèle.

Nos revendications

Lors des deux confinements les pouvoirs publics ont reconnu que les livraisons en AMAP et les circuits de distribution alimentaire sans intermédiaire étaient des activités de première nécessité. Nous demandons que les déplacements pour motifs de distribution alimentaire en AMAP et en circuit-courts, soient autorisés pendant le couvre-feu. Les activités de distribution alimentaire en AMAP et en circuit-court peuvent-être considérées comme une mission d'intérêt général pour les amapien-ne-s (qui sont, nous le rappelons, avant tout des bénévoles associatifs).